

# Stabilisant



**Stabilisant de chlore, réduit la consommation de chlore.**

## Utilisation

Réduction significative de la consommation du chlore inorganique (non stabilisé) due à la lumière et à la chaleur.

Lutte contre la disparition du chlore lors du traitement des eaux de piscines.

Stabilise le chlore provenant de : PCH, hypochlorite de calcium, Chloro liquide, eau de Javel et électrolyseur d'eau salée.

En piscine publique traitée au chlore gazeux, améliore la régularité du traitement au chlore, participe à un meilleur équilibre pH.

## Composition

Acide isocyanurique (1000,00 g/kg). Suivi REACH : • 01-2119480421-45

## Spécifications

Teneur en matière active	100 %
Humidité	5 % max.
pH (solution 2,5 g/l)	2,5 à 4,0
Densité	0,90
Granulométrie	10-40 Mesh

## Sécurité

Ce produit présente des risques pour la santé.

Se référer au mode d'emploi, aux consignes de sécurité et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

Les informations de dangerosité et de sécurité sont mentionnées sur la FDS (fiche de données de sécurité).

Pictogramme de danger spécifique à STABILISANT :

## Avantages produit

- Économise jusqu'à 60 % du chlore non stabilisé.
- Réduit le nombre des interventions de traitement.
- Complète le traitement au chlore non stabilisé.

## Mode d'emploi

**Au remplissage du bassin en eau neuve** : ajouter 250 à 400 g de STABILISANT par tranche de 10m<sup>3</sup> d'eau, versé dans le skimmer ou dispersé dans le bac tampon, en l'absence de tout autre produit, filtration en service pendant 1 journée au moins.

**En cours de saison** : ajouter STABILISANT en fonction des

lavages

de filtres et des vidanges, de manière à maintenir une concentration en acide isocyanurique idéale, située entre 30 et 50mg/l, toujours inférieure à 75 mg/l.

Dosage de STABILISANT :

100 g /10m<sup>3</sup> d'eau apporte une teneur de 10 mg/l.

La détermination de la teneur en acide isocyanurique peut s'effectuer à l'aide d'un photomètre ou d'un comparateur.

Une teneur en acide isocyanurique trop élevée provoque une augmentation de la turbidité de l'eau et l'inhibition de l'action du chlore. L'eau peut alors blanchir ou devenir verte.

## Conditionnements

En pot de 1 kg, seaux de 5kg, 10kg, 25kg. Emballages agréés UN.



**DISTRIBUTEUR EN GUYANE**

13 Lot. Dalmazir, ZI du Larivot Matoury

97351 Guyane française

- Tél : 05 94 35 11 00 - [accueil@sagip-groupe.com](mailto:accueil@sagip-groupe.com) -

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi 7h00 - 15h 00 (15h30 l'accueil)

Samedi 8h00 - 11h30 (12h l'accueil)